

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET :
Validation du
procès-verbal du
conseil
communautaire du
15 septembre
2026

N° 2026-160

L'an deux mille vingt-six

Le 6 octobre, à 19 heures 00

**Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à
Bain-de-Bretagne, sous la présidence de M. Vincent MINIER.**

. les conseillers communautaires

AUBRY Sophie, BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BERTON Jean-Éric, BLOUIN Soazic, BOURHIS Isabelle, BRIZARD Philippe, BRULLE Christophe, BRUNEAU Dominique, COGREL Chrystèle, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GICQUEL Mikaël, GOUR Christèle, GUYOMARD Jean-François, HAMEON Philippe, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, JANVIER Norbert, LE GALL-LE BLEIZ Maud, LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, LOUIS Gwénola, MARCAULT Carine, MARTIN Frédéric, MERAULT Charlotte, MINIER Vincent, MOREL Anthony, MORICEAU Marie-Françoise, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas, PILARD Jean-François, POULAIN Christian, RIO François, ROGER Christine, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, TEILLARD Stéphanie, THERON Ludivine.

. excusées

GOHIER Myriam
ROUXEL Nathalie

. pouvoirs

BIORET ALEXANDRE Marie-Anne	à JANVIER Norbert
HUREL David	à LOUIS Gwénola
JUGAN David	à BLOUIN Soazic
MACE Christophe	à ROGER Christine
MESLIN Kevin	à BERTIN Isabelle

**DATE DE
CONVOCATION :**
le 28/09/2026

formant la majorité des membres en exercice

**NOMBRE DE
DÉLÉGUÉS**

Mme SOLLIER Jacqueline a été désignée Secrétaire de séance.

En exercice	46
Présents	39
Votants	44

Conformément à la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 « Engagement et proximité », l'ordonnance et le décret d'application du 07 octobre 2021 parus au JO du 09 octobre 2021, le Conseil communautaire est appelé à délibérer sur la validation du procès-verbal de la séance précédente.

Le Président soumet alors au Conseil communautaire l'arrêt du procès-verbal de la réunion précédente du 15 septembre 2026.

Suite à cette présentation, le procès-verbal, tel que présenté, est adopté sans modification, à l'unanimité.

Il est donc réputé arrêté en date du 6 octobre 2026.

Le procès-verbal ainsi arrêté sera diffusé dans les 8 jours suivant la présente séance du Conseil communautaire.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent MINIER



VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2, Allée de l'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE